

Repères de sens

Les « fondamentaux » de La Cimade

L'histoire de La Cimade est une histoire d'engagements nourrie de convictions personnelles et collectives. Celles et ceux qui l'ont écrite jusqu'à présent ont porté et défendu des valeurs fortes et des principes d'humanité universels qui guident encore nos actions concrètes, adaptées aux enjeux qui évoluent. Le mouvement étant amené à se développer et à s'enrichir, il est important de rappeler les « fondamentaux » qui définissent la raison d'être de La Cimade et qui sont à la base de son engagement dans la société. En commençant par ce que disent les statuts adoptés en 2013.

1. DES VALEURS FONDATRICES QUI S'ENRACINENT DANS UNE HISTOIRE

Des racines vivantes qui plongent dans le terreau protestant et œcuménique et dans celui de la promotion des droits humains tels qu'exprimés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Une association ouverte : *« La Cimade rassemble des femmes et des hommes d'horizons nationaux, religieux, politiques et philosophiques divers qui partagent ses buts et ses valeurs »*. Elle se définit comme une association ouverte sans discrimination à celles et ceux qui respectent et partagent ses buts et ses valeurs. Cette diversité fait partie de son histoire et de sa richesse.

Un but : *« manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées »*. C'est un positionnement fort qui implique :

- De s'engager dans l'action concrètement, d'agir en solidarité « avec » et non pas seulement « pour » ;
- D'adopter une éthique de « l'autre », notamment des plus faibles, les opprimés, les exploités, les « indésirables ». Comme le disait le théologien allemand Dietrich Bonhoeffer dans sa prison en 1942 *« voir les grands événements de l'histoire du monde à partir d'en bas, de la perspective des exclus, des suspects, des maltraités, des sans pouvoirs, des opprimés, des bafoués »*.

Une priorité cardinale : *« défendre la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions »*.

Le champ d'intervention prioritaire de La Cimade est clair : les personnes réfugiées et migrantes, sans condition d'appartenance personnelle ou de statut administratif (principe d'accueil inconditionnel).

Au cœur de son action : la défense de la dignité humaine et des droits que détient chaque personne étrangère en tant qu'être humain (principe d'égalité fondamentale).

Dans l'accueil individuel ou dans le plaidoyer collectif, cela implique une double exigence : une exigence éthique pour exercer une vigilance constante sur la défense des droits fondamentaux et la dénonciation de tout ce qui méprise ou humilie la dignité humaine ; une exigence de qualité dans ce travail de défense qui fonde et légitime le sens de nos actions et de nos prises de position.

Une démarche collective : L'exigence de réflexion collective est fondamentale pour la dynamique et la cohérence de l'association. Les positions qui en émergent, engagent tout le mouvement localement, régionalement et nationalement. Les instances statutaires sont au cœur de cette démarche et une vie associative dense est indispensable à la réalisation de cet objectif.

Une vision globale : «*La Cimade inscrit son engagement dans la perspective d'un monde plus humain et plus juste*». À travers ses actions de solidarité avec les personnes réfugiées et migrantes, ici et là-bas, La Cimade s'engage comme acteur de changement. En résistant contre les politiques et les attitudes de repli ou de rejet, elle s'inscrit dans le combat de celles et ceux qui veulent construire une société dont le ciment ne saurait être la négation et l'exclusion de «l'autre», mais au contraire les valeurs de solidarité, de fraternité, de justice qui seules peuvent assurer sa cohésion.

2. DES PRINCIPES D'ACTIONS

Initiative et réactivité : «*La Cimade adapte constamment ses actions nationales et internationales aux enjeux de l'époque*».

La réévaluation constante des priorités d'action et des pratiques de fonctionnement en fonction des réalités qui évoluent est un impératif pour la dynamique du mouvement et suppose une réflexion critique et collective sur les enjeux du moment.

Partenariat et alliances : «*Actrice de la société civile, elle collabore avec de nombreux organismes et partenaires de différentes origines, laïques et confessionnelles*».

Face à l'importance des enjeux, La Cimade recherche et valorise les partenariats, les alliances et les coopérations sur le terrain, aux niveaux local, national et international.

Positionnement public exigeant et responsable

- Vis-à-vis des pouvoirs publics, La Cimade assume un double rôle de vigilance-dénonciation de l'inacceptable et de propositions constructives, avec comme fil rouge la défense de la dignité et des droits des personnes étrangères. Ce positionnement en tension permanente a toujours été difficile à tenir, mais il faut continuer de l'assumer de façon collective et responsable.
- Vis-à-vis de l'opinion publique, La Cimade recherche un langage de sens, ni racoleur ni moralisateur, pour informer sur les réalités de terrain, déconstruire les mensonges et les préjugés, diffuser les bonnes pratiques et promouvoir à travers différents canaux accessibles à des milieux différents une autre compréhension des enjeux et des valeurs de solidarité et d'hospitalité.

3. UN CADRE D'ORIENTATIONS POUR UNE AUTRE POLITIQUE

Le document «inventer une politique d'hospitalité», adopté par l'AG de La Cimade en juin 2011 présente un ensemble d'orientations fondées sur des principes qui demeurent centraux aujourd'hui :

- **Pour un droit à la mobilité pour tous**, dans un monde où la mobilité des êtres humains est un fait social aussi nécessaire qu'irréductible
- **Pour un devoir d'hospitalité** qui se décline par :
 - La protection des demandeurs d'asile, dans le respect de l'esprit et de la lettre de la Convention de Genève sur les réfugiés ;
 - La reconnaissance de toute personne migrante comme sujet de droit, dans le respect des principes du droit international des droits humains ;
 - Le refus de la banalisation de l'enfermement administratif et de l'éloignement forcé des personnes étrangères.
- **Vers la construction d'un «bien vivre ensemble» dans la cité** qui s'inscrit d'abord dans le cadre de politiques publiques de lutte contre les inégalités et toutes les formes de discriminations et de ségrégation sociale et économique. Elle se fonde aussi sur la conviction que nos différences ne nous divisent pas mais nous enrichissent, que la confiance réciproque fonde une alliance plus solide et plus féconde que la méfiance, le repli et la haine.